

Fiche d'information établissement SEVESO seuil haut

Nom de l'établissement	ADISSEO - PLATEFORME CHIMIQUE DE SAINT-CLAIR-DU-RHÔNE Appelé également <i>Site des Roches d'ADISSEO</i>																				
Adresse de l'établissement	Avenue Berthelot – 38370 Saint Clair du Rhône																				
Activité de l'établissement :	<p>Le site des Roches d'Adisseo produit les intermédiaires de synthèse de la Méthionine, additif utilisé en alimentation animale, avec notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le méthanol (MSH), qui est obtenu à partir d'hydrogène sulfuré et de méthanol (CH₃OH) ; - l'aldéhyde méthylthiopropionique (MMP), qui est synthétisé à partir du Méthanethiol et de l'acroléine. <p>Le site comporte également une activité de fabrication de produits soufrés composée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'une unité de fabrication et de régénération d'acide sulfurique ; - d'une unité de fabrication conjointe d'hydrogène sulfuré (H₂S) et de sulfure de carbone (CS₂) ; - d'une unité de production de sulfate d'alumine. 																				
Précisez les informations indiquant si l'établissement se trouve à proximité du territoire d'un autre état membre susceptible de subir les effets transfrontaliers d'un accident majeur	L'établissement ne se trouvant pas à proximité d'un territoire d'un autre état membre, il n'y aucun effet transfrontalier d'un accident majeur																				
Nature des dangers liés aux accidents majeurs et leurs effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement :	<p>Seuil haut :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En matière première : soufre, méthane, méthanol et propylène. • En produits intermédiaires : sulfure d'hydrogène, MSH, acroléine. • En produits : acide sulfurique, sulfure de carbone, MMP. <p>Les principaux dangers représentés par ces substances sont des effets toxiques et thermiques.</p> <p>Dangers</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr style="background-color: #00AEEF; color: white;"> <th>PRODUITS CONCERNÉS</th> <th>PICTOGRAMMES DE DANGER</th> <th>CARACTÉRISTIQUES DE DANGER</th> <th>RISQUES MAJEURS</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Propylène gaz naturel</td> <td></td> <td>Gaz inflammable</td> <td>Explosion, incendie</td> </tr> <tr> <td>Hydrogène sulfuré, méthanol</td> <td> </td> <td>Gaz toxique, gaz inflammables</td> <td>Nuage toxique, explosion</td> </tr> <tr> <td>Méthanol, sulfure de carbone</td> <td> </td> <td>Liquide toxique, liquides inflammables</td> <td>Nuage toxique, explosion</td> </tr> <tr> <td>Acroléine</td> <td> </td> <td>Liquide toxique, gaz toxique, gaz inflammables</td> <td>Nuage toxique</td> </tr> </tbody> </table>	PRODUITS CONCERNÉS	PICTOGRAMMES DE DANGER	CARACTÉRISTIQUES DE DANGER	RISQUES MAJEURS	Propylène gaz naturel		Gaz inflammable	Explosion, incendie	Hydrogène sulfuré, méthanol		Gaz toxique, gaz inflammables	Nuage toxique, explosion	Méthanol, sulfure de carbone		Liquide toxique, liquides inflammables	Nuage toxique, explosion	Acroléine		Liquide toxique, gaz toxique, gaz inflammables	Nuage toxique
PRODUITS CONCERNÉS	PICTOGRAMMES DE DANGER	CARACTÉRISTIQUES DE DANGER	RISQUES MAJEURS																		
Propylène gaz naturel		Gaz inflammable	Explosion, incendie																		
Hydrogène sulfuré, méthanol		Gaz toxique, gaz inflammables	Nuage toxique, explosion																		
Méthanol, sulfure de carbone		Liquide toxique, liquides inflammables	Nuage toxique, explosion																		
Acroléine		Liquide toxique, gaz toxique, gaz inflammables	Nuage toxique																		
Résumé des principaux types de scénarios et des mesures de maîtrise des dangers permettant d'y faire face :	<p>Soit le risque toxique lié au scénario majorant du périmètre P3 (14 000m) - « Rupture d'une colonne de l'entreprise ADISSEO : fuite de produit gazeux – mélange d'acroléine et MSH. Sur l'unité Europe 2 (MMP S2), cette fuite engendre des effets toxiques irréversibles » le déclenchement du PPI est alors réalisé en mode dit « réflexe ». L'exploitant met en oeuvre les mesures d'urgence adaptées.</p> <p>Soit un autre risque, de surpression, thermique ou toxique, risque de sortir de l'enceinte de l'établissement mais ne relève pas des périmètres P1 (2 000 m), P2 (5 500 m) et P3 (14 000 m) il nécessite en conséquence une concertation entre experts et autorité, le PPI est alors décidé collégialement en mode dit « concerté ». L'utilisation d'une conférence téléphonique est alors préconisée</p>																				

pour le partage de l'information sans perte de temps.

MESURES DE MAITRISE DES DANGERS

MESURES DE SURETE

Gardiennage - accès

- Agents de surveillance 24 h / 24 h + Week-end et Jour Férié
- Accès du site contrôlé par moyens d'accès après contrôle d'identité pour toute personnes internes/externes
- Site et périphériques surveillés par vidéosurveillance

MESURES ET MOYENS D'INTERVENTION

Moyens humains d'OSIRIS GIE

- Un service sécurité Intervention en rythme journée (4 personnes) ;
- Un service santé au travail avec médecins à la journée et un infirmier à la journée et astreinte 24 h/24.

Moyens humains

- Une astreinte sécurité / sûreté par des agents de maîtrise sécurité ;
- Une permanence direction et cadres avec 1 DOI et 3 cadres en astreinte 24 h/24 (qui forment la cellule de crise permanente et arment le PcEX) ;
- Des astreintes techniques 24 h/24 ;
- Un corps de pompiers volontaires internes (26 sur la plateforme) dont un pompier d'astreinte 24 h/24.

En cas d'intervention/

- En horaire de journée : les pompiers d'Osiris GIE interviennent aidés des pompiers volontaires internes ;
- En dehors des horaires de journée : à minima le pompier d'astreinte intervient en premier et fait appel reste de la compagnie, si nécessaire. L'ensemble de la compagnie des pompiers peut être mobilisé dès le premier appel en cas de sinistre important.

Moyens mobiles d'intervention

- Un véhicule fourgon mousse grande puissance avec 3000 litres d'eau et 3000 litres d'émulseur ;
- Un véhicule d'intervention chimique ;
- 2 véhicules porte-berce avec la possibilité de transporter les berces suivantes :
 - Berce cadre CO2 avec 16 bouteilles de 50 litres de CO2 ;
 - Berce cadre CO2/Poudre avec 800 kg de poudre et 120 kg de CO2 ;
 - 2 berces émulseur dont une avec 2 × 1000 litres d'émulseur et une avec 3000 litres d'émulseur.

Quelques véhicules légers – VPCA – Ambulance – VTU.

Mise à disposition des véhicules supplémentaires par le site de Roussillon en cas de sinistre :

- Un véhicule mousse raffinerie (VMR110) avec 11 000 litres d'émulseur ;
- Un véhicule Poudre / CO2 avec 4 500 kg de poudre et 650 kg de CO2.

Moyens de lutte Incendie

Réseau d'eau industrielle : (Pression 2,5 bar) débit de 5 900 m3/h. Cette eau alimente :

- les poteaux « incendie » ;
- les rampes d'arrosage des postes dépotage et empotage citerne ;
- les véhicules de lutte contre l'incendie.

Réseau d'eau incendie : (Pression 10 bar)

Circuit indépendant du réseau d'eau industrielle maintenu sous pression par une pompe dite de « barbotage » alimentée par courant prioritaire. Ce circuit est alimenté à partir des puits n°4, n°6 et n°8 (2 pompes par puits). Les pompes

sont secourues par 3 groupes électrogènes et peuvent fournir 2 400 m³ / h.

Cette eau alimente :

- les poteaux « incendie » (rouges) ;
- les lances MONITOR ;
- les rampes fixes de pulvérisation sur les installations – stockages ;
- les véhicules de lutte contre l'incendie.

ORGANISATION DE L'ALERTE

Alerte

L'alerte est donnée à partir de l'ensemble des téléphones internes du site en composant le **18** ou par le réseau d'alerte gaz.

L'alerte est transmise au poste de garde du site de Roussillon et du site de Saint-Clair-du-Rhône.

L'alerte peut être diffusée par le réseau d'alerte gaz et ou par la sirène POI sur site ainsi que par les interphones répartis dans les différents secteurs du site.

Selon l'horaire, les pompiers volontaires du site seront appelés :

- Par les appels sur téléphones (en horaire de jour) ;
- Par les ATA : Appel Téléphonique Automatique (en dehors de horaires de jour).

Alerte GAZ